

## Avis publics



### DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

#### *Demande d'autorisation de démolir l'immeuble situé au 3600, rue Rachel Est*

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement tiendra une séance à distance le 6 avril 2022, afin de statuer sur la demande d'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse suivante :

**3600, rue Rachel Est**

En conformité avec les décrets et arrêtés ministériels en vigueur, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ces demandes de démolition jusqu'au **28 mars 2022** de la manière suivante :

- en complétant le formulaire sur le site : <https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dansrosemont-la-petite-patrie-5585>
- en écrivant un courriel à l'adresse : [greffe-rpp@montreal.ca](mailto:greffe-rpp@montreal.ca) ;
- par la poste, à l'adresse suivante :

**Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie  
5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2G 2B3**

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **28 mars 2022** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse de l'immeuble concerné doit également être mentionnée.

Un enregistrement de la séance du comité sera rendu disponible sur le site Internet de l'arrondissement peu après la séance.

Fait à Montréal, ce 11 mars 2022

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement

----- *Pour fins administratives seulement* -----

**Certificat de publication**

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont--La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante :

- Affichage au bureau d'arrondissement en date du 11 mars 2022.
- et
- Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 11 mars 2022.

Fait à Montréal, ce 11 mars 2022.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement